

Dans un article paru dans le quotidien La Presse, dans son édition du dimanche 15 octobre, le journaliste Jeffrey Simson traite de la problématique entourant l'extirpation du pétrole des sables bitumineux de l'Alberta. Il s'agit d'un processus sensiblement plus énergivore que celui du raffinage conventionnel. Le problème, c'est que les réserves de pétrole conventionnelles seraient de 80 milliards de barils, alors que celles contenues dans les sables bitumineux seraient, elles, évaluées à 310 milliards de barils. De plus, l'exploitation des sables bitumineux utilise de grandes quantités d'eau. A cela, s'ajoute le fait que la production de pétrole à partir des sables bitumineux émet sensiblement plus de CO₂, un gaz comptant pour beaucoup dans l'émission des gaz à effet de serre.

La problématique dont traite le journaliste Jeffrey Simson n'est évidemment pas simple à régler. En effet, la demande pour le pétrole devrait être sans cesse croissante au cours des années à venir. C'est donc dire que l'Alberta augmentera sa production en ce sens. Donc, cela commandera une plus forte production de cette province à même ses sables bitumineux. Or, du même coup, les volumes d'émissions de CO₂ seront encore plus grands. On pourra bien dire que la technologie liée à l'extraction ira en s'améliorant, permettant ainsi moins d'émission de CO₂, reste que le volume de production surcompensera les diminutions de volumes de CO₂ que procurera l'innovation technologique. Une chose est bien certaine cependant, c'est qu'il existe un concert des différentes nations industrialisées à l'effet qu'on doit diminuer le volume des gaz à effet de serre de manière sensible.

La solution réside donc, à mon humble avis dans le recours au gaz naturel liquéfié. On ne peut faire autrement. Car si les prix du pétrole s'emballent, on doit diversifier nos sources d'énergie et augmenter l'offre, pour un arrimage avec la demande devant bénéficier aux industriels et aux autres consommateurs.

Une fois ce raisonnement exposé, je ne peux que me porter en faveur du projet Rabaska. En effet, tout d'abord, le processus lié à la regazéification du gaz naturel liquéfié émet du CO₂ en beaucoup moins grande quantité, semble-t-il, que dans le cas du pétrole produit à même les sables bitumineux. On peut bien dire que le fait d'implanter un terminal méthanier à Lévis n'affectera en rien la production de l'Alberta et que les compagnies pétrolières qui y exercent leurs opérations continueront à polluer tout autant, mais je pense qu'il faut voir la problématique de manière globale, comme l'expose le journaliste Jeffrey Simson. C'est que le fait d'implanter des ports méthaniers exercera une pression sur l'Alberta. Cela contribuera à activer l'innovation au regard du pétrole extrait à même les sables bitumineux. De plus, les groupes environnementalistes n'hésiteront pas à leur faire de plus en plus de remontrances. De sorte que si la province maintient sa position, elle se retrouvera, tôt ou tard, isolée.

D'un point de vue plus provincialiste, l'implantation d'un port méthanier à Lévis rendra le Québec moins dépendant face au gaz naturel en provenance de l'Ouest du Canada. Dans un avenir prévisible, on devrait tous s'en ressentir quant au prix de ce type d'énergie qui se situe à un niveau tel que les entreprises, entre autres, sont peu motivées à en faire usage. Une perspective de prix moindres changerait donc la donne.

241 P NP **DM183**

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

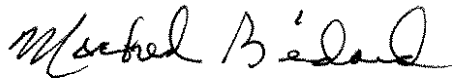
Levis

6211-04-004

Ainsi, avec une offre plus grande de gaz naturel, les prix épouseront une tendance à la baisse, les volumes de CO₂ émis, dans une perspective globale, seront moindres et nous cesserons d'être dépendants quant à notre approvisionnement énergétique.

Pour les autres aspects du projet Rabaska, je m'en remets aux experts qui ont su obtenir du promoteur les réponses les satisfaisant. Je m'en remets aussi aux experts qui feront valoir leur point de vue lors des présentes audiences. Je m'en remets aussi aux recommandations que feront les commissaires du BAPE aux autorités concernées.

Voilà donc pourquoi je suis en faveur de l'implantation d'un port méthanier à Levis

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Bedard'. The signature is fluid and cursive, with the first name 'Michel' and the last name 'Bedard' clearly distinguishable.

Michel Bedard